

URGENT

Résultats d'analyses d'eau

Affaire suivie par : Aurore GRUX
Unité territoriale de la Haute-Saône
Téléphone : 03.84.78.53.44
Fax : 03.81.65.58.65

Destinataire : M. le Président / M. le Directeur
Service : CC Pays de LURE / VEOLIA EAU CGE
Télécopie : eau-assainissement-tech@pays-de-lure.fr / ana_diff_generale.eau-est@veolia.com

Nombre de page(s) télécopiée(s) (y compris celle-ci) : 1

Objet : Résultats non conformes d'une analyse d'eau.
Eau prélevée chez M. René MEILLIERE - 27 rue Jean Jaurès à LURE.

Le prélèvement réalisé le 19 mars 2019, sur le réseau de votre collectivité, a montré **une contamination microbiologique de l'eau** (1/100 ml coliforme alors que l'eau doit en être exempte) avec un résiduel de désinfectant de désinfectant de 0.11 mg/L , ce qui m'amène à formuler l'avis sanitaire suivant :

L'eau prélevée contient des bactéries coliformes et/ou des spores de bactéries sulfite-réductrices témoins d'une contamination microbiologique. Sa consommation peut être à l'origine, chez des personnes particulièrement sensibles, de troubles gastro-intestinaux.

Toutefois, l'eau peut être consommée.

C'est pourquoi, je vous demande de vérifier le bon fonctionnement de votre installation de façon à éliminer toute cause de contamination attribuable à la dégradation ou au défaut d'entretien des ouvrages de pompage, de stockage ou de distribution (entrée d'eaux parasites, etc.)
Un nettoyage et une purge de votre réseau peuvent se révéler nécessaires.

Le bulletin d'analyse complet vous sera communiqué ultérieurement. Je vous rappelle que la population doit être informée sur la qualité de l'eau distribuée. A cette fin, **chaque bulletin d'analyse doit être affiché en mairie dans les deux jours ouvrés suivant sa réception** et il doit y être maintenu jusqu'à l'affichage du bulletin suivant (art. D.1321-104 du code de la santé publique).

Vous m'informerez des mesures que vous allez prendre pour améliorer la situation.

Pour le Directeur général,
L'Ingénieure d'études sanitaires de l'Unité Territoriale
Santé Environnement



Isabelle BARTHE-FRANQUIN